

L'Assurance Maladie au service des travailleurs indépendants

Retrouvez toutes les informations essentielles en ligne



POUR ÊTRE PRIS EN CHARGE ET PROTÉGÉ

Les réflexes à adopter

Pour être vite et bien remboursé des prestations et aides de l'Assurance Maladie, adoptez les bons réflexes : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Droits et démarches > Les essentiels de l'assuré > Les bons réflexes d'un nouvel assuré.



1 Activez votre compte ameli ou téléchargez l'appli



2 Choisissez et déclarez votre médecin traitant



3 Vérifiez vos coordonnées bancaires et postales



4 Mettez à jour votre carte Vitale



La complémentaire santé

Des difficultés dans l'accès aux soins ? Vous pouvez bénéficier de la Complémentaire santé solidaire : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Droits et démarches > Difficultés d'accès aux droits et aux soins > Complémentaire santé.



L'assurance volontaire individuelle

Travailleur indépendant, vous avez la possibilité de souscrire une assurance volontaire individuelle contre le risque des accidents du travail et maladies professionnelles : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Droits et démarches > Maladie, accident, hospitalisations > Assurance volontaire individuelle AT/MP pour le travailleur indépendant.



La prévention et les dépistages

L'Assurance Maladie met en place de nombreuses actions de prévention (dépistage des cancers, examen périodique de santé, de vaccinations...) : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Maladies et prévention > L'Assurance Maladie vous accompagne > Prévention et dépistages.



POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ EN CAS DE DIFFICULTÉ

La mission accompagnement santé

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé en cas de difficulté pour vous soigner : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Droits et démarches > Difficultés d'accès aux droits et aux soins > Mission accompagnement santé.



HELP! vous accompagne

Droits, santé, cotisations sociales... Vous êtes en difficulté ? « Help ! », une offre de service* pour vous aider : <https://www.urssaf.fr> • RUBRIQUE Indépendant > Artisan, commerçant > Help, Travailleurs indépendants en difficultés



* Service proposé par la Caf, la Cnam, la Carsat et l'Urssaf.

Les aides spécifiques

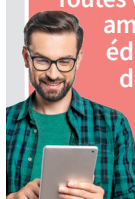
Le statut de travailleur indépendant ouvre droit à des aides financières spécifiques du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants, pour faire face aux conséquences de la maladie ou du handicap. Le point sur ces dispositifs : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Droits et démarches > Difficultés d'accès aux droits et aux soins > Aides spécifiques pour les travailleurs indépendants.



POUR DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Mon Compte ameli

Toutes vos démarches en ligne avec votre Compte ameli : consultation de vos remboursements, édition de votre attestation de droits, changement de votre situation, échange avec un conseiller, prise de rendez-vous physique ou téléphonique... Téléchargez l'application ou connectez-vous : <https://www.ameli.fr> • RUBRIQUE Compte ameli



Mon espace santé

Mon espace santé vous permet de stocker et partager vos documents et données de santé en toute confidentialité : <https://www.monespacesante.fr>

